



## Guide utilisateur Commerçant



## Table des matières

<b>1</b>	<b>LE PORTAIL D'ACCUEIL</b> .....	<b>3</b>
1.1	Créer un compte ou se connecter .....	3
1.2	Créer un compte .....	4
<b>2</b>	<b>DEMANDE D'EMPLACEMENT SUR LES MARCHES</b> .....	<b>5</b>
<b>3</b>	<b>RECHARGEMENT DU COMPTE</b> .....	<b>9</b>
<b>4</b>	<b>RELEVÉ DE COMPTE</b> .....	<b>10</b>
<b>5</b>	<b>JOUR DE MARCHÉ</b> .....	<b>11</b>



# 1 LE PORTAIL D'ACCUEIL

Ce portail vous permet de faire vos demandes d'emplacement sur les marchés de la ville d'Aubigny sur Nère.

Ce portail est accessible soit en passant par le site d'Aubigny sur Nère, soit directement à l'adresse <https://aubignysurnere.portailcitoyen.eu/>, et nécessite la création d'un compte.

## 1.1 CREER UN COMPTE OU SE CONNECTER

Pour utiliser les services sur ce portail, le commerçant doit se connecter à son compte ou en créer s'il n'en a pas. Cependant, l'ensemble des démarches reste visible même si le commerçant n'est pas identifié.

La connexion ou la création de compte se fait au travers du lien « Connexion » de la page d'accueil.

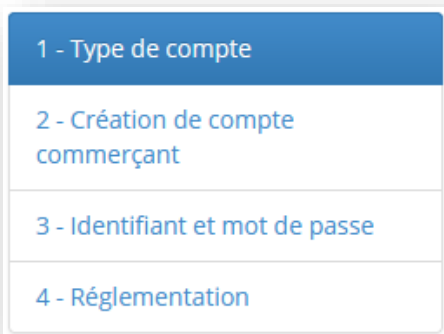


La page de connexion propose soit de s'authentifier, soit de créer un compte. La création de compte sera détaillée dans la suite.

The image shows a web form titled 'ME CONNECTER OU CREER MON COMPTE'. It is divided into two columns. The left column is for login, with the heading 'Me connecter'. It contains fields for 'Identifiant : \*' (with a sub-label 'Nom d'utilisateur') and 'Mot de passe : \*' (with a sub-label 'Mot de passe'). Below these is a link 'Mot de passe ou identifiant oublié ?' and a 'ME CONNECTER' button. The right column is for registration, with the heading 'Vous n'avez pas encore de compte ?'. It contains the text 'En créant un compte, vous pourrez :', followed by three bullet points: '✓ Suivre l'avancement de vos démarches en ligne', '✓ Gagner du temps ! Les formulaires sont pré-remplis avec vos informations', and '✓ Retrouver toutes vos démarches en un seul endroit'. At the bottom of this column is a 'CREER MON COMPTE' button.

## 1.2 CREER UN COMPTE

La création de compte se fait en 4 étapes :



- 1 - Type de compte : lors de la création de compte, le commerçant doit choisir le type de compte « Commerçant »



CREER MON COMPTE

Type de compte

Type de compte

Je veux créer mon compte

PARTICULIER COMMERCANT

- 2 - Création de compte : dans cette étape, le commerçant doit renseigner l'ensemble des informations concernant son entreprise et sa personne physique. Les champs indiqués par « \* » doivent être obligatoirement renseignés.

- 3 - Votre identifiant de connexion : Ce bloc permet de définir l'identifiant et le mot de passe de connexion du compte. Par défaut, votre raison sociale vous sera attribuée comme identifiant, vous pouvez le modifier si vous le souhaitez. Le mot de passe doit être minimum « Moyen ».

**Mot de passe \***

Votre mot de passe doit au minimum posséder:

- ✓ Le niveau "Moyen"
- ✓ 8 caractères
- ✓ 1 Majuscule
- ✓ 1 Chiffre

●●●●●●●●

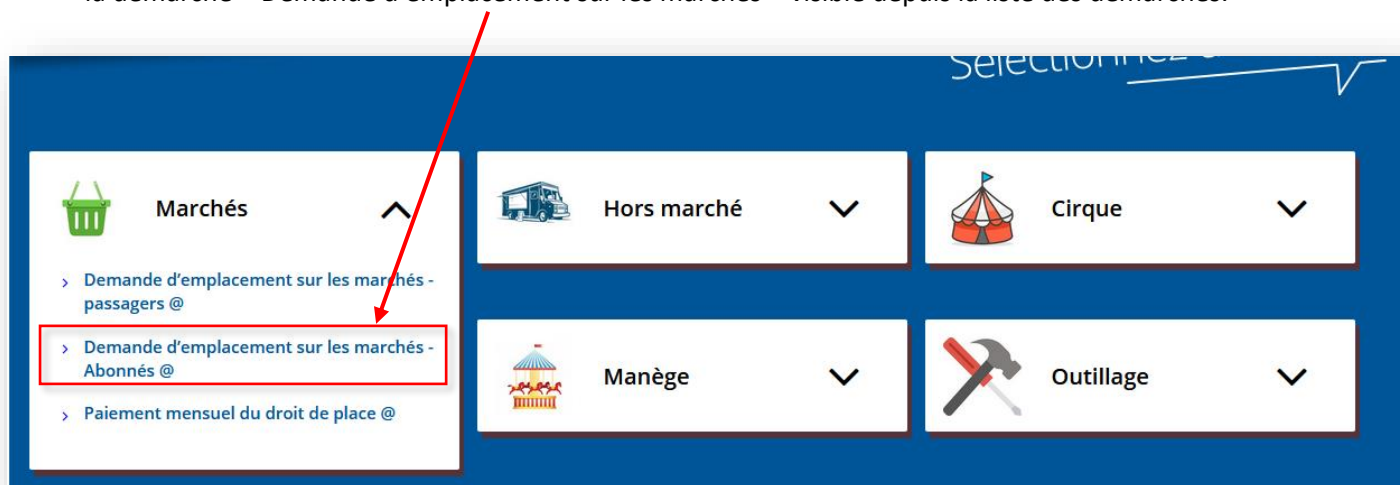
Moyen

- 4 - Réglementation : il est obligatoire que la personne accepte les conditions générales d'utilisation du service et consent à l'utilisation de ses données personnelles dans le cadre de cette démarche en ligne, conformément au Règlement Général de Protection des Données (RGPD)






## 2 DEMANDE D'EMPLACEMENT SUR LES MARCHES

Un commerçant non sédentaire souhaitant vendre ses produits dans une halle couverte ou sur un marché de plein air doit obtenir une autorisation d'occupation du domaine public (dite autorisation d'occupation temporaire ou AOT) auprès de la commune, contre paiement d'un droit de place.

Pour demander un emplacement sur les marchés, le commerçant doit créer un dossier en cliquant sur la démarche « Demande d'emplacement sur les marchés » visible depuis la liste des démarches.



Selectionnez ✓

 <p><b>Marchés</b> ^</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Demande d'emplacement sur les marchés - passagers @</li> <li style="border: 2px solid red; padding: 2px;">&gt; Demande d'emplacement sur les marchés - Abonnés @</li> <li>&gt; Paiement mensuel du droit de place @</li> </ul>	 <p><b>Hors marché</b> v</p>	 <p><b>Cirque</b> v</p>
	 <p><b>Manège</b> v</p>	 <p><b>Outillage</b> v</p>

Le commerçant sera redirigé sur la page d'initialisation de la démarche dans laquelle on détaille les droits de place et les options telle que l'électricité et l'ensemble des justificatifs qui lui seront demandés lors de la constitution de son dossier.

Il doit accepter les conditions générales d'utilisation du service et consentir à l'utilisation de ses données personnelles dans le cadre de cette démarche en ligne, conformément au Règlement Général de Protection des Données (RGPD), avant de commencer la démarche en cliquant sur le bouton


FAIRE UNE DEMANDE EN LIGNE

La démarche comporte 5 étapes :



Personne morale
Représenté par la personne physique
Type d'emplacement
Justificatifs
Règlement(s)

- Personne morale : Le système reprend toutes les informations de l'entreprise du commerçant, déjà renseignées lors de la création de compte.

Personne morale	
Profil :	COMMERCANT - FASHION SHOES
Raison sociale (ou nom de famille) *	FASHION SHOES
N°SIRET *	1614464644898484
Activité commerciale *	TEXTILE
Autres activités commerciales	
Assurez-vous la production de votre marchandise ?	<input checked="" type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
Article(s) autorisé(s) à la vente (séparés par une virgule)	chaussures,vêtement,accessoires

- Représenté par la personne physique : ici, on renseigne l'identité du commerçant. Vous devez obligatoirement renseigner une adresse en cliquant sur le bouton  et au moins un numéro de téléphone.

Représenté par la personne physique

Demandeur	<input style="width: 90%;" type="text" value="DUPONT (DUPONT) Eric"/> 
Civilité	<input type="text" value="Monsieur"/>
Nom de naissance	<input type="text" value="DUPONT"/>
Nom d'usage	<input type="text" value="DUPONT"/>
Prénom	<input type="text" value="Eric"/>
Adresse : *	<input type="text" value="Sélectionnez dans la liste ..."/> 
* Merci de renseigner obligatoirement au moins un des numéros de téléphone demandés ci-dessous.	
Téléphone mobile	<input type="text"/>
Téléphone professionnel	<input type="text" value="07.34.42.26.78"/>
	France
Courriel	<input type="text" value="alexandre@yopmail.com"/>

- Type d'emplacement : dans ce bloc, le commerçant doit renseigner les données de son stand : type de stand, les dimensions, les options telles que l'électricité, etc.

Type d'emplacement

**Je sollicite un emplacement sur le(s) marché(s)**


Type de stand : *	<input type="text" value="Camion magasin"/>
Dimension du stand (en mètre)	
Longueur : *	<input type="text" value="6"/>
Largeur : *	<input type="text" value="3"/>
Besoin d'électricité : *	<input checked="" type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
Electricité	<input checked="" type="radio"/> Électricité (Éclairage et alimentation balance) <input type="radio"/> Installations professionnelles (Éclairage, Balance, Frigo, Four, etc.)
Photos du stand	<input type="button" value="Parcourir..."/> Aucun fichier sélectionné. En attente...

- Justificatifs : renseigner l'ensemble des justificatifs demandés :
  - Assurance responsabilité civile professionnelle
  - Carte de commerçants non sédentaire ou attestation provisoire
  - Extrait K-Bis du commerce de moins de 12 mois
  - Justificatifs d'identité en cours de validité : CNI, Passeport
  
- Règlements :

Règlement(s)





Je certifie que les renseignements portés sur cette demande sont exacts.  Oui

Je reconnais avoir pris connaissance des dispositions du règlement Intérieur des marchés forains de la ville d'Aubigny sur Nère et m'engage expressément, au cas où l'autorisation que je sollicite me serait accordée, à m'y conformer.  Oui

Une fois tous les champs obligatoires remplis, vous pouvez valider la demande en cliquant sur le bouton .

On arrive sur la page de récapitulatif des informations que vous avez saisies. Cette page permet de vérifier les informations renseignées dans la demande, si elles sont correctes cliquez sur le bouton "Enregistrer la demande" en bas de page, sinon cliquez sur le bouton "Modifier les informations". Attention, votre demande n'est pas encore enregistrée à ce stade.

Lorsque vous enregistrez la demande, vous recevrez un accusé de réception et votre dossier est envoyé aux agents pour traitement. Tant que votre dossier reste en attente de traitement, vous avez la possibilité d'y apporter des modifications en allant dans l'onglet « mes demandes » et cliquer sur le petit crayon

En cours					
Numéro	Type	Date	Personne concernée	Statut	Action
 9	Demande d'emplacement sur les marchés - Abonnés	05/11/2021	DUPONT (DUPONT) Eric	En attente	  

Lorsque votre demande passe en traitement, aucune modification ne peut être apportée sur votre dossier.

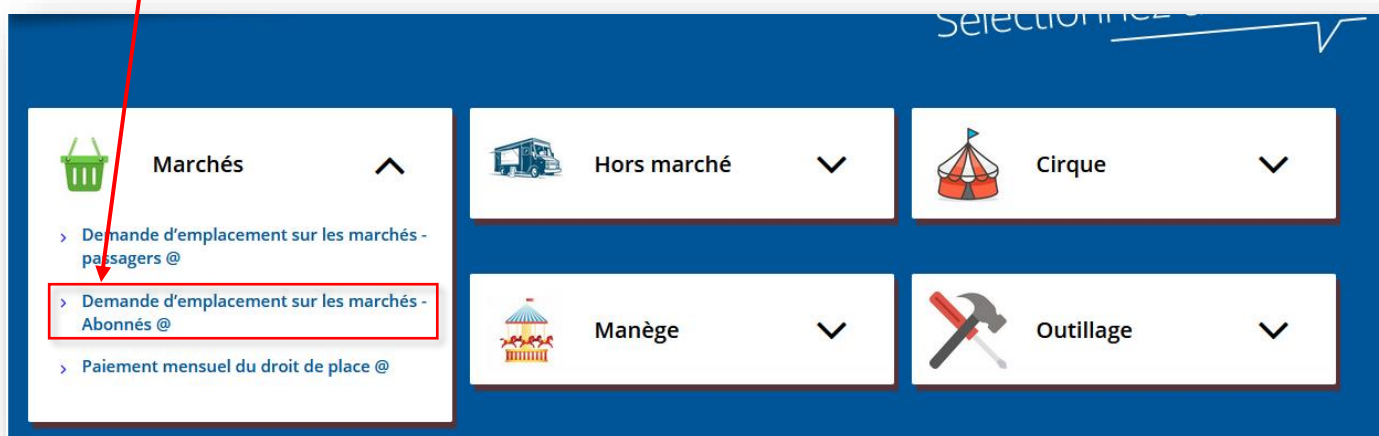


### 3 RECHARGEMENT DU COMPTE

Lorsque votre dossier est traité, vous allez recevoir un courriel qui vous informe de la décision de la commission.

- Si votre dossier n'a pas été accepté, aucune autre action n'est requise de votre part
- Si votre dossier a été accepté, vous trouverez dans le courriel de réponse un lien qui vous permettra de d'alimenter votre compte par un paiement en ligne. Vous pouvez aussi recharger votre compte via la démarche « Paiement mensuel du droit de place » disponible depuis la liste des démarches dans l'accueil.

**Ainsi vous devez recharger votre compte tous les mois à partir du 1<sup>er</sup> de chaque mois.**



Lorsque vous cliquez sur ce lien, vous êtes redirigé vers l'interface de recharge de compte. Dans cette interface, vous y trouvez le détail du montant de votre droit de place pour le mois courant :

- Le montant du droit de place
- Le montant des options inscrit (exemple l'électricité)

Le montant de votre droit de place pour novembre 2021 est de **38.2 euros** .

- Marché samedi - abonnés : 25.2 euros
- Installations professionnelles (Éclairage, Balance, Frigo, Four, etc) : 13 euros

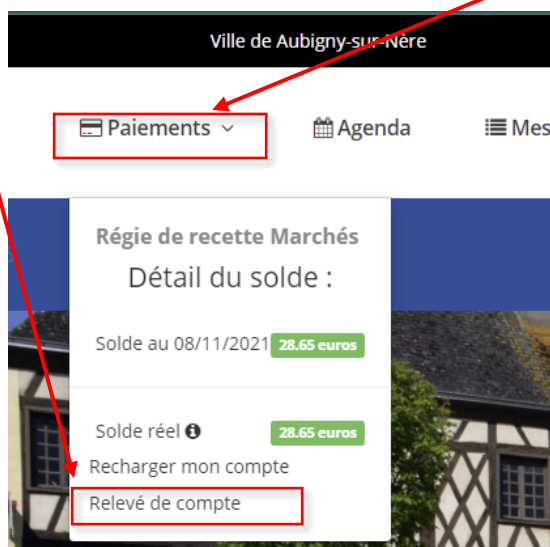
En validant le paiement, vous serez redirigé vers une plateforme sécurisée de paiement en ligne.

Montant à charger\*

## 4 RELEVÉ DE COMPTE

Le relevé de compte est le résumé de l'ensemble des opérations effectuées sur votre compte. Il va contenir les prélèvements des droits de place pour chaque jour de marché ainsi que l'électricité si vous avez demandé cette option, mais aussi le montant des rechargements de compte que vous avez déjà effectués.

Pour accéder à votre relevé de compte, vous allez dans le menu « paiement » dans le sous menu « Relevé de compte ».



- Le solde au « date du jour » correspond au solde de votre compte en tenant compte toutes les opérations antérieures à la date du jour (jour j y compris).
- Le solde réel est le solde au dernier mouvement y compris les mouvements postérieurs à la date du jour
- Vous avez aussi la possibilité d'imprimer le relevé de compte via le bouton « impression ».

Le solde

**Relevé de compte**

Votre solde au 08/11/2021 : **28.65 euros**

Votre solde réel ⓘ : **28.65 euros**

Sélectionner l'année : 2021

Sélectionner le mois : Novembre

**IMPRIMER**

Date de valeur	Date d'enregistrement	Libellé	Sous libellé	Débit	Crédit
<b>Mois de Novembre 2021</b>					
Date de valeur	Date d'enregistrement	Libellé	Sous libellé	Débit	Crédit
08/11/2021	08/11/2021	GUEYE (GUEYE) Sagar Installations professionnelles (Éclairage, Balance, Frigo, Four, etc ) (1 x 3,25 €)	Installations professionnelles	3,25 €	
08/11/2021	08/11/2021	GUEYE (GUEYE) Sagar Marché samedi - abonnés (6 x 1,05 €)	Marché samedi - abonnés (06h00 à 14h00)	6,30 €	
08/11/2021	08/11/2021	Carte bancaire (paiement en ligne) N° 35401640 (Réf 31)			38,20 €
<b>+ AFFICHER LE MOIS PRÉCÉDENT</b>					
01/01/2021	01/01/2021		Report de votre solde Régie de recette Marchés au 31/12/2020	- €	- €

## 5 JOUR DE MARCHÉ

Le jour du marché, un placier contrôlera votre présence ainsi que la validité de vos pièces justificatives.

En cas d'absence, vous serez redevable de votre droit de place, seule l'option électricité ne sera pas déduite de votre compte.

